

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil municipal du lundi 11 mai 2026 19:00

En exercice : 11

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 0

Date de la convocation :
06/05/2026

Président de séance :
Jean-René CHEVALLIER

Secrétaire de séance :
Christian LAVENIR

Rapporteur :

N° interne de l'acte :
2026_029

N° de feuillet : 1

lundi 11 mai 2026, le Conseil Municipal de Commune de Mazille s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Mairie.

Membres présents :

Jean-René CHEVALLIER , Lucie JACQUET, Christian GAYRAL , Jocelyne BILLONNET , Fabrice GAUTHIER, Martine PETIT, Armando PEREIRA, Marie-Christine PEREIRA-LEBLANC, Christian LAVENIR , Marie-Agnès FUZY, Alexis JONDOT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Aménagement de la forêt communale

Suite à la présentation du projet d'aménagement de la forêt communale par les services de l'ONF, le Maire et le Conseil Municipal prennent connaissance du document final d'aménagement de la forêt communale de Mazille d'une surface totale de 104,07 ha.

Le Maire invite le conseil à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-1 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- N'approuve pas les coupes rases du bois des parcelles 21,25 et de l'éclaircissement des parcelles 17,18,19,20 citées dans le document "Aménagement de la forêt communale de Mazille pour la période 2023 - 2042" ;

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

- Approuve la mise en ilot de sénescences des parcelles proposées dans le rapport de l'ONF "Aménagement de la forêt communale de Mazille pour la période 2023-2042";
- Approuve la proposition de l'ONF pour l'accompagnement de la mairie pour la gestion des parcelles d'affouage.

Commentaires :

Résultats de vote :

Rejeté à l'unanimité

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Le Secrétaire de séance,
Christian LAVENIR

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :